



Conseil scolaire
francophone de la
Colombie-Britannique

CADRE POUR ENRICHIR L'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES

2023-2024



TABLE DES MATIÈRES

1.	INTRODUCTION	2
2.	SECTION A	3
2.1.	En littératie	3
2.2.	Numératie	10
2.3.	Développement humain et social	14
3.	SECTION B	18
3.1.	Ajustement et adaptations	18
3.2.	Actions en littératie	19
3.3.	Aides aux élèves vulnérables	23
3.4.	Plan d'action pour la réussite des élèves autochtones en 3e et 6e année	25
3.5.	Sentiment d'appartenance et sécurité linguistique	26
3.6.	Journée antiracisme	26
4.	CONCLUSION	29

1. Introduction

Le Conseil scolaire francophone (CSF) de la Colombie-Britannique (C.-B.) est le seul conseil scolaire francophone de la province. Il s'appuie sur l'article 23 de la Charte des Droits et Libertés permettant à chaque parent reconnu de pouvoir éduquer ses enfants dans l'une des deux langues officielles du Canada.

Le Conseil scolaire francophone se distingue en étant le seul conseil scolaire de la province à offrir annuellement 2 diplômes dans les 2 langues officielles du Canada, à chacun·e de ces 250 élèves diplômé·e·s.

Le Conseil scolaire francophone est aussi le seul conseil scolaire dont la juridiction s'étend sur toute la province. Situé sur les territoires ancestraux de 19 Nations regroupant environ 40 communautés autochtones, en 2022-2023 plus de 437 élèves autochtones étaient inscrit·e·s au CSF dont 8 Inuits. La majorité des élèves autochtones du CSF ne vivent pas sur une réserve. Plusieurs ont pour origine soit une communauté autochtone du Québec ou du Nouveau-Brunswick. Quelques-un·e·s sont issu·e·s de la Nation Métis (Rivière Rouge).

Né en 1997, le Conseil scolaire francophone connaît un accroissement constant de ses effectifs. Il enregistre le plus haut taux de la province dans les 20 dernières années. Il compte actuellement plus de 6265 élèves dont 656 élèves désigné·e·s. Leurs résultats lors de l'Évaluation des habiletés de base (ÉHB : test ministériel standardisé) sont supérieurs à la moyenne de la province. Il en va de même pour les tests du Programme international du suivi des acquis (PISA : comparaison de 85 pays) où nos élèves se classent parmi les meilleur·e·s au Canada et du monde.

Avec fierté, le CSF accueille des élèves et des membres du personnel issu·e·s d'une francophonie diversifiée et internationale qui enrichit les salles de classe et le milieu de travail.

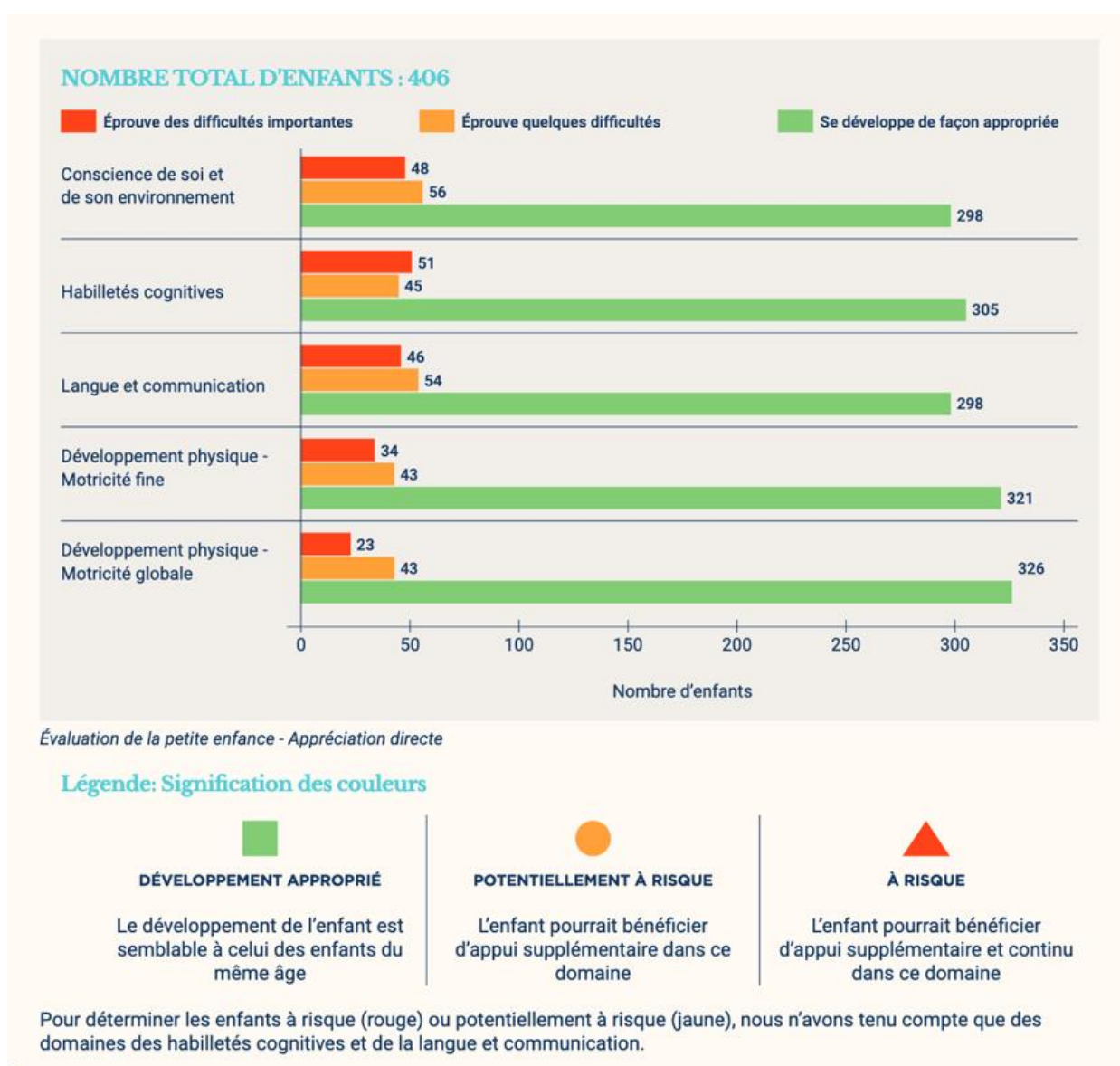
2. SECTION A

2.1. En littératie

Tiens-moi la main, j'embarque!

Programme de dépistage précoce auprès des enfants âgés de 4 ans

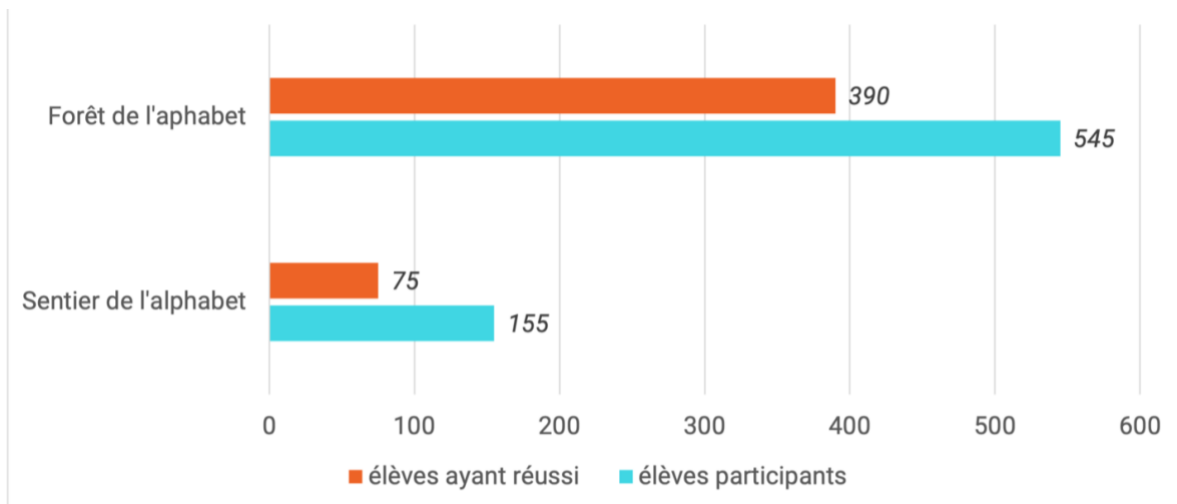
[Aperçu des résultats de l'ÉPE-AD – en date du 20 juin 2023](#)



- 86 % des élèves participant au programme ont le niveau attendu en habiletés cognitives (littératie et numératie) et donc sont prêt·e·s pour débiter en maternelle.
- 13 % des enfants éprouvent encore des difficultés importantes au niveau des habiletés cognitives (comme en conscience phonologique).
- 12 % des enfants éprouvent des difficultés importantes en langue et communication (comme pour paraphraser).

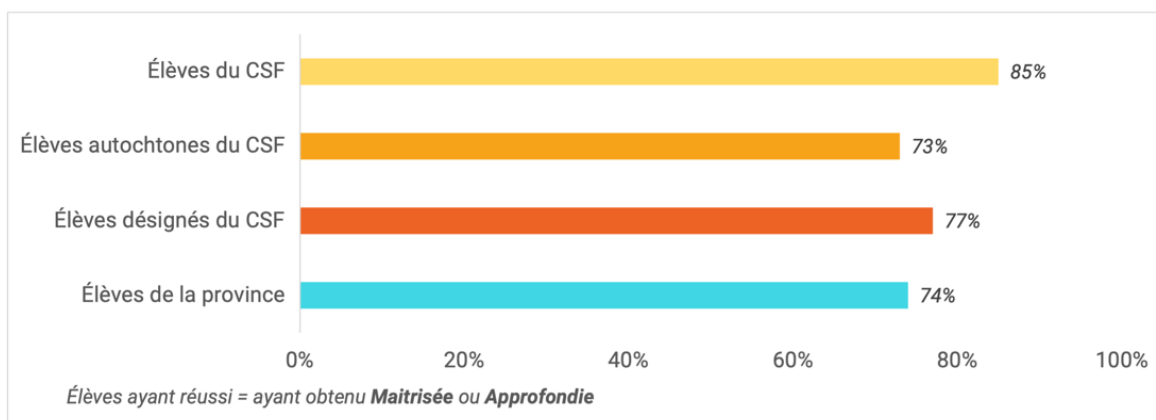
Le Sentier de l’alphabet et la Forêt de l’alphabet Programme de prévention en maternelle et 1^{ère} année

La Forêt de l’alphabet et le Sentier de l’alphabet



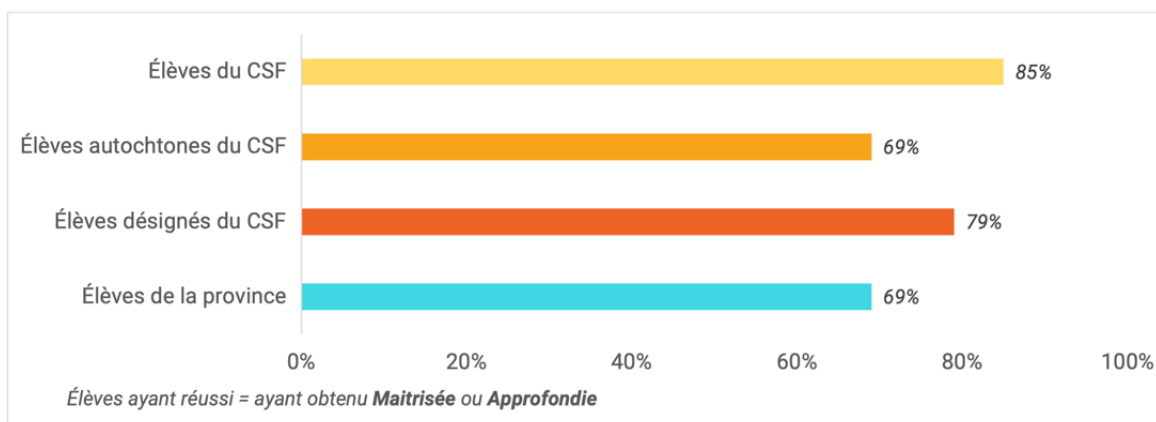
- 71,6 % de nos élèves atteignent le niveau de compétence en littératie après les interventions du programme la *Forêt de l'alphabet* qui est le niveau un (1) d'intervention selon le modèle de la *Réponse à l'intervention (RAI)*.
- Puis 48 % des élèves du CSF ayant suivi le Sentier de l'alphabet, niveau deux (2) de l'intervention selon le modèle de la *Réponse à l'intervention (RAI)* atteignent le niveau de compétence en littératie après les deux premières années.

Évaluation des habiletés de base - Littératie 4^e année



- Le taux de réussite de nos élèves est de 85 %. Ce résultat place les élèves du CSF au-dessus de la moyenne provinciale (+11 %). Cette tendance existe depuis les 4 dernières années avec un taux de réussite variant de 80 % à 93 %.
- En revanche, les résultats des élèves autochtones montrent un taux de réussite plus faible (-12 %) que celui des élèves du CSF. Il est à noter que leur taux de réussite est similaire à celui des élèves de la province.
- Les élèves désigné-e-s obtiennent un taux de réussite supérieurs à celui des élèves autochtones du CSF et de la province.

Évaluation des habiletés de base - Littératie 7^e année

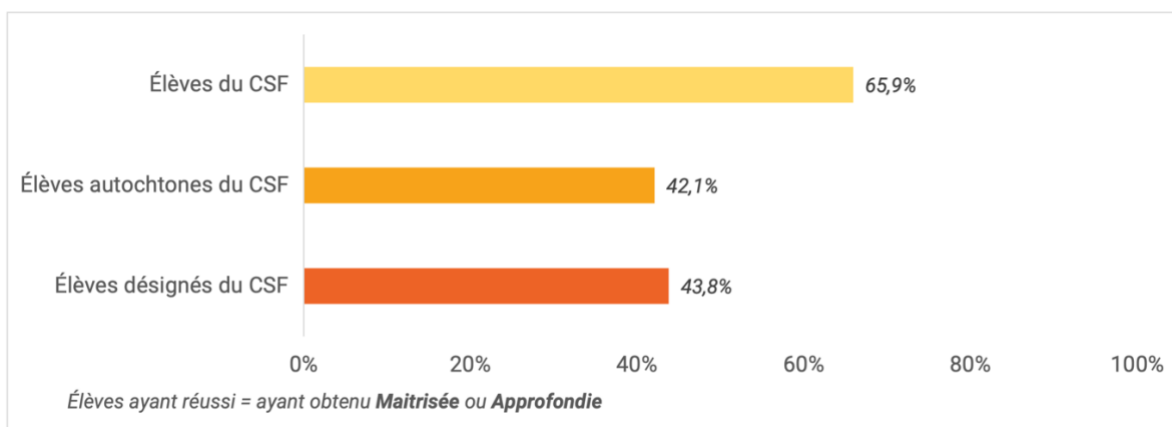


- Le taux de réussite de nos élèves est de 85 %. Ce résultat place également les élèves du CSF au-dessus de la moyenne provinciale (+16 %). À ce niveau également, cette tendance l'emporte depuis les 4 dernières années ; avec un taux de réussite compris entre 69 % et 87 %.
- En revanche, ici encore, les résultats des élèves autochtones montrent un taux de réussite plus faible (-16 %) par rapport aux autres élèves du CSF, mais similaire à celui des élèves de la province.
- Les élèves désigné-e-s obtiennent un taux de réussite supérieur (+ 10 %) à celui des élèves autochtones et de la province (+10 %).

Évaluation de littératie de la 10^e année - Français langue première

Étant donné que nous sommes le seul conseil scolaire de la province à faire la passation de l'*Évaluation de littératie de la 10^e année - Français langue première*, il n'est pas possible de faire une comparaison précise des données de nos élèves avec celles des autres conseils scolaires de la province.

L'*Évaluation de littératie de la 10^e année - Français langue première* n'est ni une traduction de l'anglais (Grade 10 Literacy Assessment) ni une adaptation de l'*Évaluation de littératie de la 10^e année - Français langue seconde-immersion*.

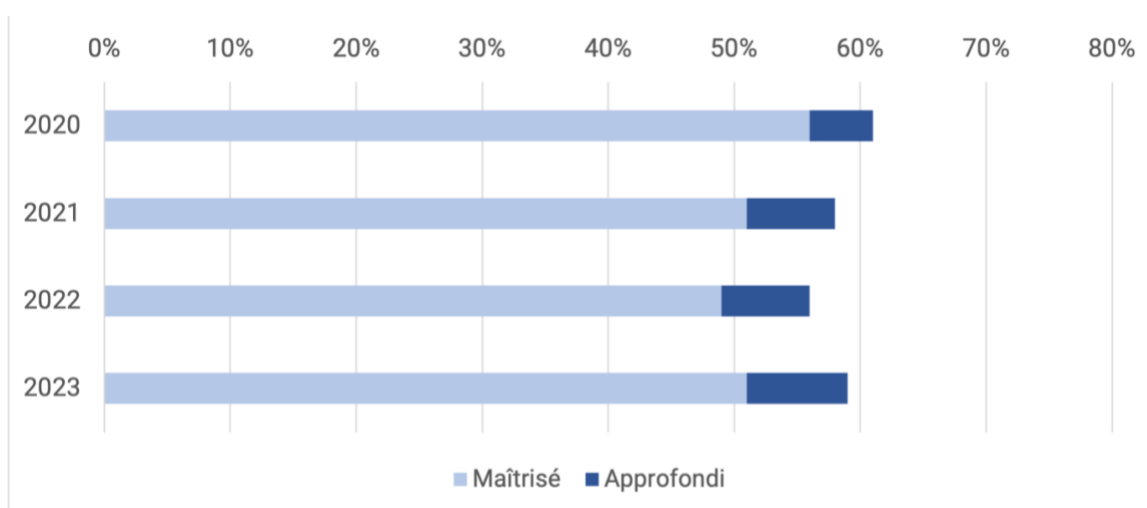


- Les élèves du CSF étant les seul-e-s à faire la passation de l'*Évaluation de littératie de la 10^e année – Français langue première* – une comparaison avec les résultats des autres élèves de la province est impossible.

- En revanche, le taux de réussite des élèves autochtones est plus faible (-23,8 %) que la moyenne obtenue par les autres élèves du CSF.
- Les élèves désigné-e-s obtiennent un taux de réussite similaire à celui des élèves autochtones, mais il est plus faible (-22,1 %) que celui des autres élèves du CSF.

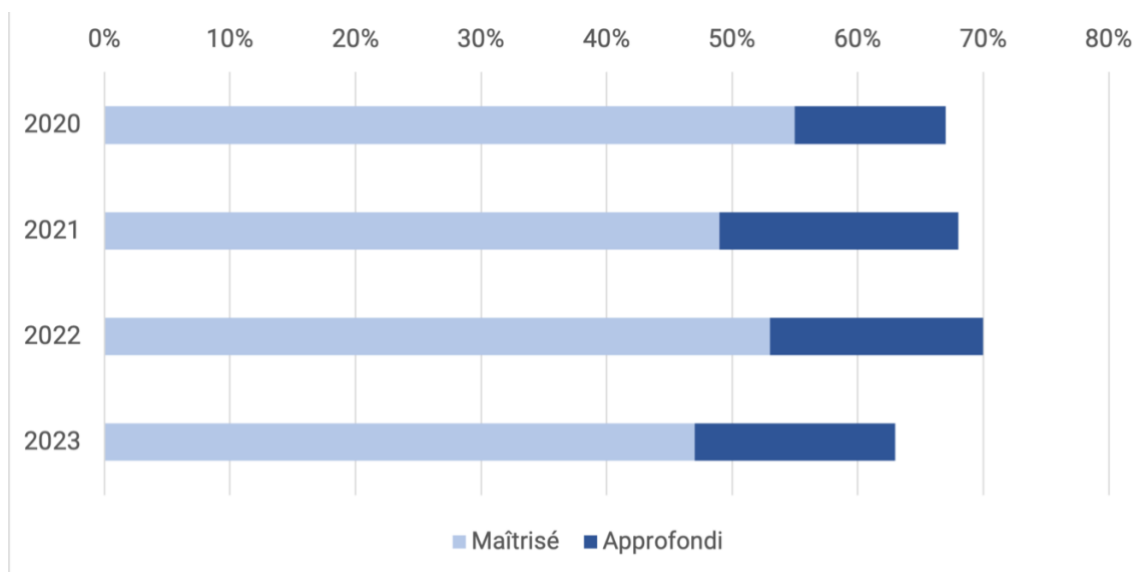
Compilation des taux de réussite de fin d'année des élèves de toutes les écoles du CSF en français langue première.

Élèves de 4e année



Depuis les 4 dernières années, seulement entre 56 % et 61 % des élèves du CSF de 4^e année atteignent le niveau de compétence attendu en *Français langue première* par leurs enseignant·e·s.

Élèves de 7^e année

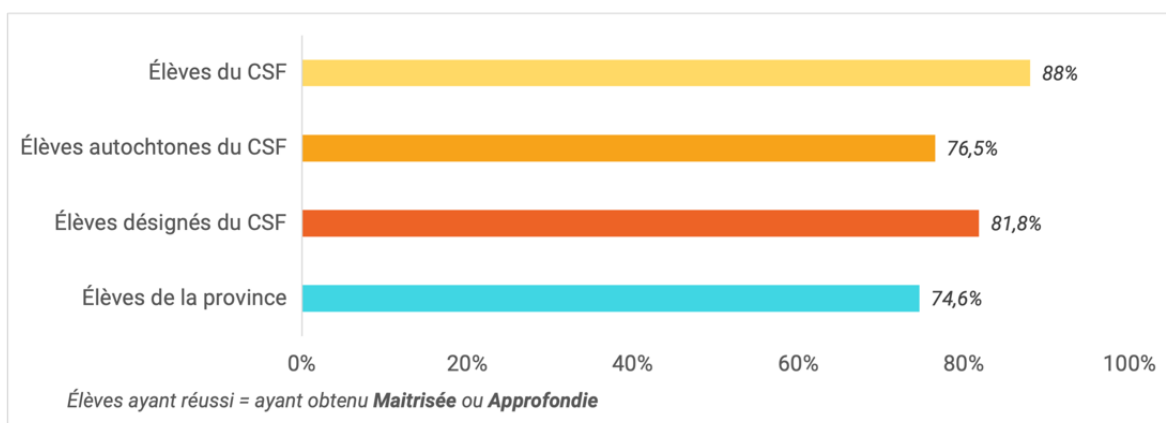


Depuis les 4 dernières années, seulement entre 63 % et 70 % des élèves de 7^e année atteignent le niveau de compétence attendu en *Français langue première* par leurs enseignant·e·s.

À noter : les données ci-dessus comprennent les résultats de l'ensemble des élèves du CSF incluant les élèves autochtones et désigné·e·s.

Grade 10 Literacy Assessment (Anglais langue première)

Les élèves du CSF sont soumi-e-s également aux évaluations de littératie de la 10^e année en anglais langue première. Ce sont les seul-e-s élèves de la province à être soumi-e-s à ces évaluations dans les deux langues officielles du Canada. Cette tendance perdure depuis les 4 dernières années avec un taux de réussite variant de 83 % à 88 %.

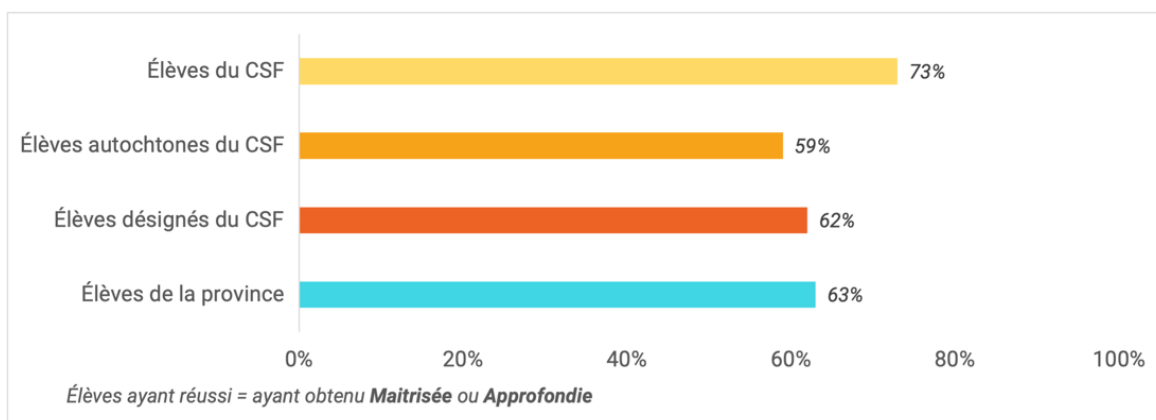


- Le taux de réussite de nos élèves est de 88 %. Ce résultat place les élèves du CSF bien au-dessus de la moyenne provinciale (+13,4 %).
- Le taux de réussite des élèves autochtones est légèrement supérieur à la moyenne provinciale bien qu'étant inférieur à celui des autres élèves du CSF.
- Les élèves désigné-e-s obtiennent un taux de réussite supérieur à celui des autres élèves de la province (+ 7%), très largement inférieur à celui des autres élèves du CSF

Commentaire général : il est surprenant de relever qu'alors que nos élèves semblent réussir en grande majorité dans les Évaluations des habiletés de base en littératie en 4^e et 7^e année comparativement le taux de réussite du bilan de fin d'année est relativement faible. Plusieurs raisons peuvent être avancées. Le fait que l'ensemble des élèves d'un même niveau ne participent pas aux Évaluations des habiletés de base doit être retenu.

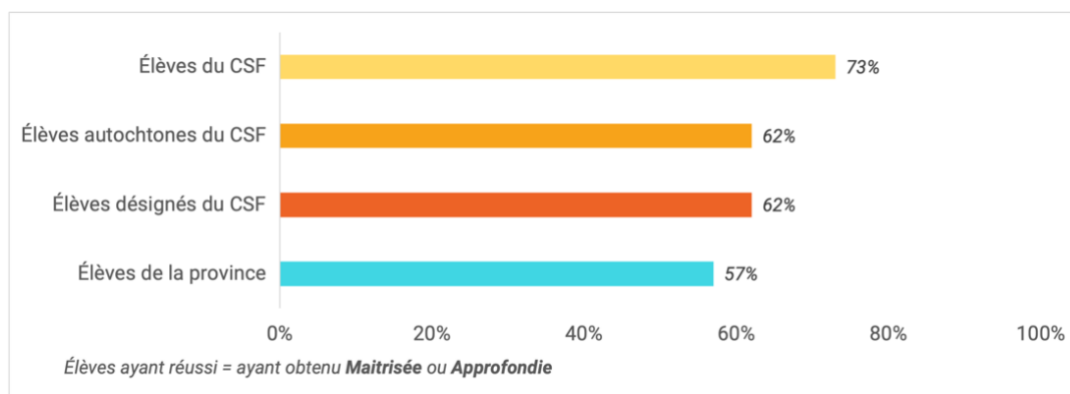
2.2. Numératie

Évaluation des habiletés de base - Numératie 4^e année



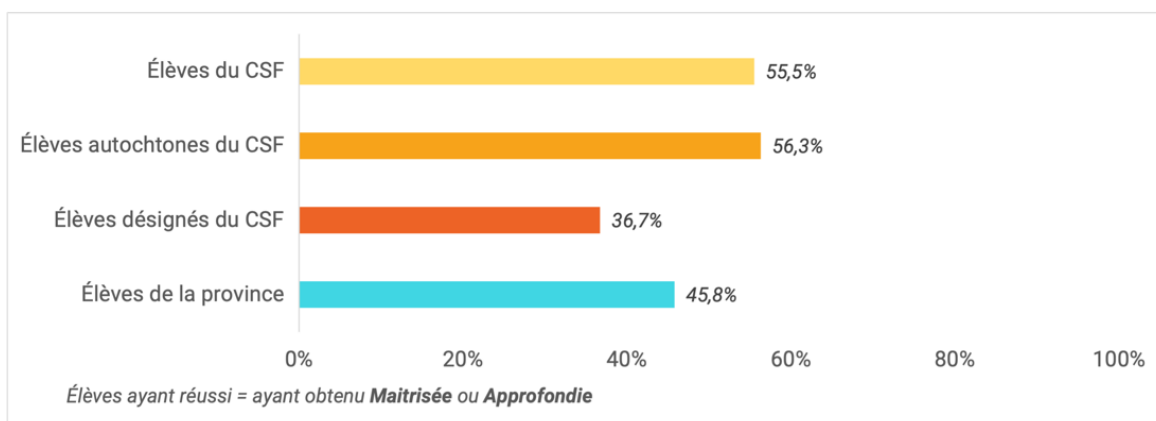
- Le taux de réussite de nos élèves est de 73 %. Ce résultat place les élèves du CSF au-dessus de la moyenne provinciale (+10 %). Depuis les 4 dernières années, les élèves du CSF obtiennent des résultats supérieurs compris entre 73 % et 80 %.
- En revanche, les résultats des élèves autochtones montrent un taux de réussite plus faible (-14 %) que celui des autres élèves du CSF. Ils obtiennent un taux de réussite similaire à la moyenne obtenue par les autres élèves de la province.
- Les élèves désignés obtiennent un taux de réussite presque similaire à celui des élèves autochtones et de la province, tout en étant inférieur à celui des autres élèves du CSF.

Évaluations des habiletés de base - Numératie 7^e année



- Le taux de réussite de nos élèves est de 73 %. Ce résultat place les élèves du CSF au-dessus de la moyenne provinciale. Depuis les 4 dernières années, les élèves du CSF obtiennent des résultats supérieurs compris en 72 % et 79 %.
- En revanche, les résultats des élèves autochtones et désignés montrent un taux de réussite plus faible que celui des autres élèves du CSF (-11 %), toutefois supérieur à celui des élèves de la province.

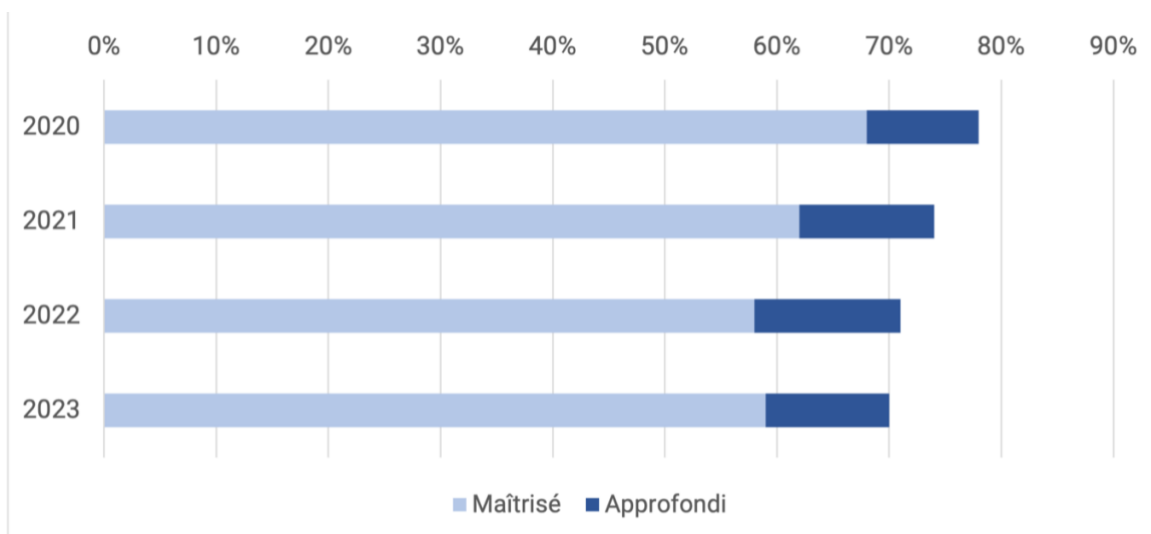
Évaluation de numératie de la 10^e année - 2021-2022



- Le taux de réussite de nos élèves est de 55.5%. Même s'il s'agit d'un faible taux de réussite, ce résultat place les élèves du CSF au-dessus (+10 %) de la moyenne provinciale. Depuis les 3 dernières années, les élèves du CSF obtiennent des résultats supérieurs compris entre 47 % et 55 %.
- Le taux de réussite des élèves autochtones est légèrement supérieur à celui des autres élèves du CSF. Toutefois, ce résultat place les élèves autochtones du CSF au-dessus de la moyenne provinciale (+10,5 %).
- En revanche, les élèves désignés obtiennent un taux de réussite plus faible (-10 %) que les autres élèves du CSF et de la province.

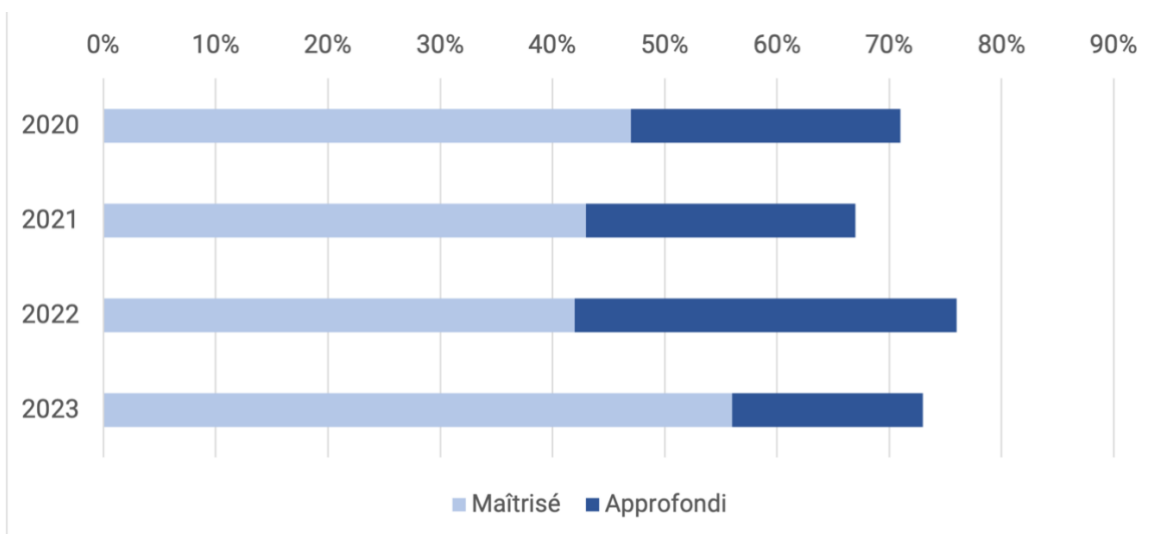
Compilation des taux de réussite de fin d'année des élèves de toutes les écoles du CSF en mathématiques.

Élèves de 4e année



Depuis les 4 dernières années, entre 70 % et 78 % de nos élèves de 4e année atteignent le niveau de compétence attendu en mathématiques par leurs enseignant·e·s.

Élèves de 7e année

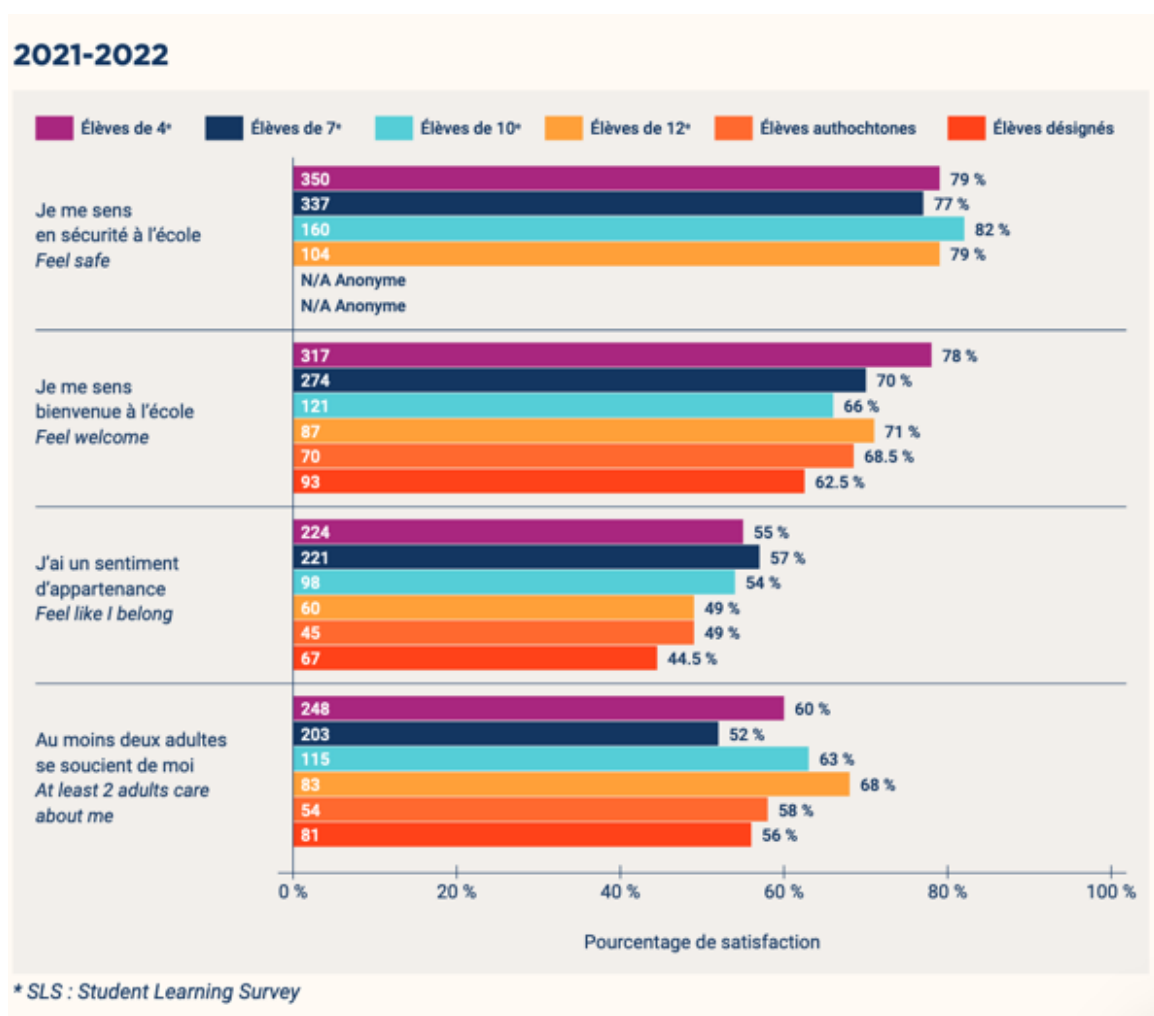


Depuis les 4 dernières années, entre 67 % et 76 % de nos élèves de 7e année atteignent le niveau de compétence attendu en mathématiques par leurs enseignant·e·s.

Commentaire général : les résultats de bilan de d'année correspondent presque à ceux obtenus dans les Évaluations des habiletés de base en mathématiques à la différence des résultats en littératie.

2.3. Développement humain et social

Sondage Student Learning Survey (SLS)



- Les résultats du SLS 2021-2022 démontrent une grande disparité au niveau du sentiment d'appartenance entre les élèves désigné-e-s et autochtones et les

autres élèves. Cette différence est beaucoup plus présente chez les élèves de 4^e, 7^e et de 10^e année.

- En 4^e année, 38 % des élèves autochtones et 42 % des élèves désignés affirment avoir un sentiment d'appartenance élevé avec leur école, tandis 55 % des autres élèves font la même affirmation.
- En 7^e année, 43 % des élèves autochtones et 48 % des élèves désignés affirment avoir un sentiment d'appartenance élevé avec leur école, comparativement à 57 % des autres élèves.
- En 10^e année, 47 % des élèves autochtones et 31 % des élèves désignés affirment avoir un sentiment d'appartenance élevé avec leur école, comparativement à 54 % des autres élèves.

Données provinciales : développement humain et social

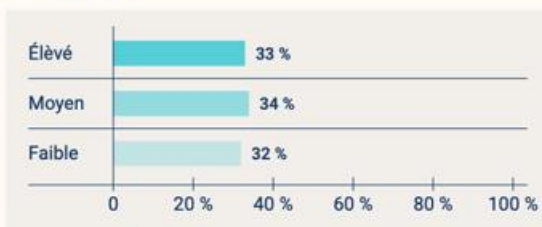
Sondage Middle Years Development Instrument (MDI) – Sentiment d'appartenance à l'école

Le sentiment d'appartenance à l'école désigne le niveau auquel les enfants se sentent intégrés et estimés à l'école.
Ex. : « Je sens que je suis important.e à l'école. »

5^e année



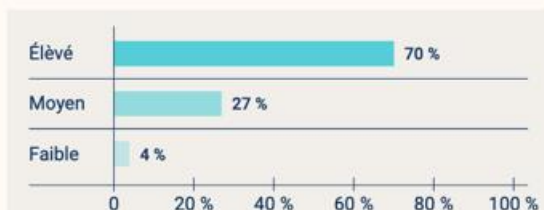
8^e année



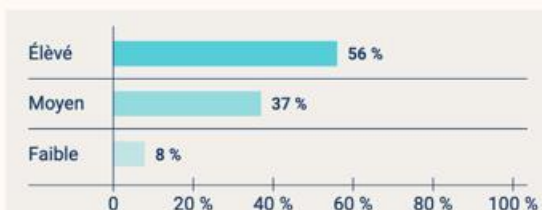
SONDAGE MDI : RELATION AVEC LES ADULTES DE L'ÉCOLE

Évaluation de la qualité des relations entre les enfants et les adultes avec qui ils interagissent à l'école.
Ex. : « À mon école, des adultes croient que je vais réussir. »

5^e année



8^e année



Nombre d'adultes importants à l'école



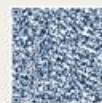
Nombre d'adultes importants à l'école



Résultats complets du MDI
5^e année



Résultats complets du MDI
8^e année

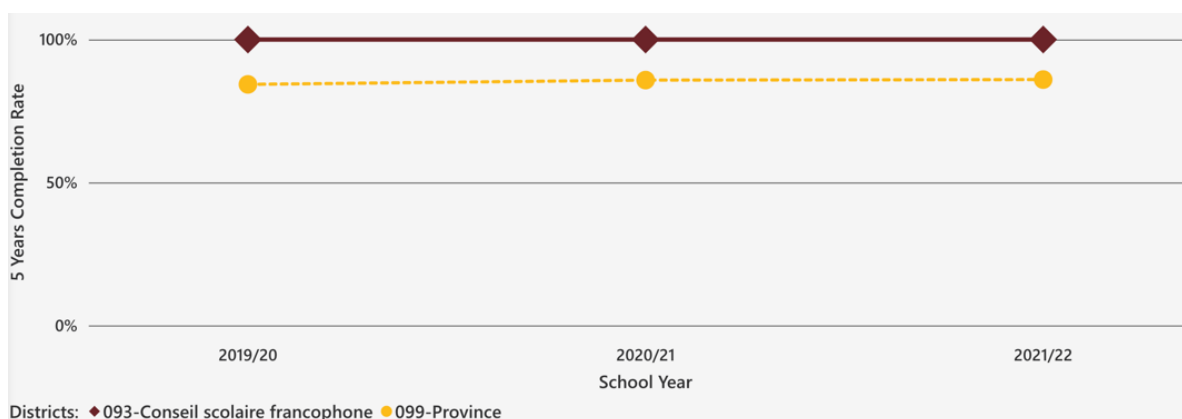


- Les résultats du MDI de l'année scolaire 2022-2023 démontrent une grande différence entre les élèves de 5^e et de 8^e année en lien avec leur sentiment d'appartenance, de sécurité et de connections avec au moins deux adultes de leur école.

- 56 % des élèves de 5^e année affirment se sentir important·e·s à leur école, tandis que seulement 32 % des élèves de 8^e année font la même affirmation.
- 66 % des élèves de 5^e disent qu'au moins 2 adultes croient en elles et eux et entretiennent des relations positives avec elles et eux, tandis que seulement 42 % des élèves de 8^e ont la même affirmation.

Taux de graduation des élèves du CSF

All Resident Students



Les élèves du CSF peuvent obtenir deux diplômes de langue première : le diplôme Cornouiller (Francophone) et le diplôme Dogwood (anglophone) ce qui leur permet d'accéder aux institutions post-secondaire autant francophones qu'anglophones.

Comme nous l'avons constaté aux pages précédentes, les élèves du CSF obtiennent des résultats souvent supérieurs à la moyenne provinciale. Ces résultats sont prometteurs et gratifiants. Ils sont une preuve de l'excellence pédagogique dont bénéficient les élèves du CSF durant leur parcours scolaire. En effet, nous sommes très fier·e·s de communiquer que 100 % de nos élèves obtiennent un diplôme Dogwood ou un diplôme Cornouiller et que conséquemment aucun·e élève du CSF n'obtient une attestation d'études secondaires depuis 2019-2020. Cette constatation est peut-être dû au fait que le CSF n'offre pas d'option dans ce sens aux élèves la réclamant.

3. SECTION B

3.1. Ajustement et adaptations

Lors de l'élaboration du budget préliminaire 2023-24, le Conseil d'administration, en concordance avec sa politique P1006, a souhaité consulter les communautés sous sa juridiction afin de recevoir des suggestions au sujet de ses grandes priorités budgétaires.

1240 Participants 720 parents 117 élèves 378 employé-e-s	
Priorités communautaires	Priorités Nations autochtones locales
<ul style="list-style-type: none"> • Taille et composition des classes • Parascolaire • Counseling • Choix de cours • Vie étudiante • Entretien, amélioration des espaces scolaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Taille et composition des classes • Counseling • Vie étudiante • Parascolaire • Choix de cours • Entretien, amélioration des espaces scolaires

À la lumière de ces résultats et en tenant compte des résultats des progrès de nos élèves, le Conseil d'administration a opté pour le développement de moyens supplémentaires directement dans les écoles. Sur recommandation de la direction générale, deux (2) axes étaient favorisés :

- La littératie / l'aide aux élèves vulnérables
- Le sentiment d'appartenance et la sécurité linguistique des élèves

Le mandat du financement fut confié au comité-conseil des finances (CCF). Le budget préliminaire était voté le 22 et le 24 juin.

Depuis les trois (3) dernières années, le budget du CSF connaît des difficultés. Pour permettre d'atteindre les objectifs qui lui avaient été confiés, le CCF dut recourir à une gestion minutieuse ainsi qu'à la restructuration de son bureau central. Des positions furent supprimées. Les départs à la retraite ne furent pas remplacés.

Nombre de personnel du bureau central

	Avant la restructuration	Après la restructuration
Nombre d'employés à temps plein	53.3	42.0

D'autres mesures budgétaires furent également implantées. Toutes n'ont pour objectif que d'aider à la réussite de nos élèves. Toutefois, il faut constater que depuis des années, le CSF est sous budgété dans de nombreux domaines, comme dans le domaine du transport, et que cette situation grève son budget opérationnel.

Transport

Année scolaire	Financement provincial (\$)	Coûts réels (\$)	Solde (\$)
2021-22	5 720 137	9 299 659	- 3 589 522
2022-23	5 708 259	9 392 248	- 4 183 989

3.2. Actions en littératie

Pour l'année scolaire 2023-24, le Conseil scolaire francophone poursuivra certaines initiatives déjà mises en place depuis quelques années et qui ont prouvé leur efficacité.

3.2.1. Dépistage précoce en littératie

La recherche indique que les compétences fondamentales pour apprendre à lire se développent bien avant l'entrée à l'école. Le CSF offre aux enfants de 4 ans et leurs parents un programme de dépistage précoce et d'accompagnement. Ce programme est gratuit.

Une transition des résultats s'opère avec la classe de maternelle et au besoin l'équipe de spécialistes de l'école (orthopédagogue, conseiller(ère)). Elle permet de mieux préparer l'entrée à l'école de l'enfant.

Cibles pour l'année :

1. Atteindre le taux de 85 % des écoles du CSF pratiquant ce dépistage précoce.
2. Accroître de 5 % le taux de passation du dépistage auprès des enfants de 4 ans.
3. Offrir un accompagnement personnalisé à 100 % des enfants reconnu·e·s à risque.

3.2.2. Prévention en littératie

La Forêt de l'alphabet est un programme de prévention visant la réussite des premiers apprentissages en littératie. Il s'adresse aux élèves de la maternelle et constitue le niveau 1 de la réponse à l'intervention (RAI).

À la suite de cette première étape, les élèves considéré·e·s vulnérables suivent le programme *Sentier de l'alphabet* qui représente le niveau 2 de la RAI.

Pour les élèves n'atteignant pas les niveaux de compétence attendus malgré les deux niveaux d'intervention, les équipes de spécialistes des écoles doivent se mobiliser pour l'élaboration d'un plan d'action.

Cibles pour l'année :

1. Maintenir un taux de 100% de l'utilisation de ces deux programmes dans les écoles du CSF.
2. Maintenir un taux de 100% des enseignants formés pour ces deux programmes.

3.2.3. Échelle d'évaluation des compétences en littératie (EECL)

Les EECL sont des outils d'évaluation s'adressant principalement aux élèves de la 1^{ère} à la 3^e année. Conçus en partenariat avec des intervenant·e·s du CSF et des chercheu·ses·rs, elles ont pour objectif de déceler les défis de certain·e·s élèves dans leurs processus d'apprentissage en littératie. Les EECL indiquent également si un·e élève performe bien en dessous d'un seuil de désignation propre aux élèves du CSF, apprenant en milieu minoritaire. Dans ce cas, un plan d'action est alors réalisé par l'équipe de spécialistes de l'école.

Cibles pour l'année :

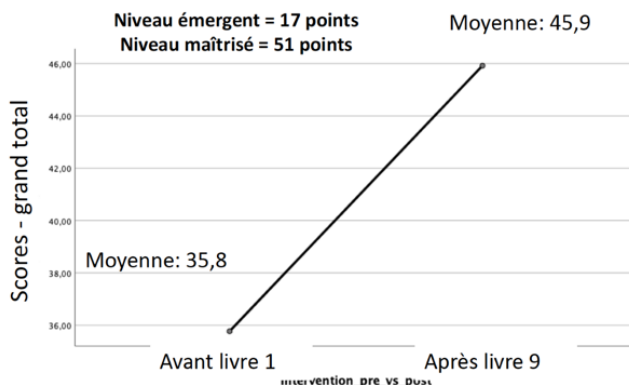
1. Maintenir un taux de 100% de formation des nouveaux enseignant·e·s de francisation sur l'utilisation des EECL.
2. Poursuivre le partenariat avec l'équipe de chercheu·ses·rs afin de maintenir à jour la qualité des EECL.
3. Évaluer le besoin de la mise en place d'un processus de l'EECL pour les niveaux scolaires de la 4^e à la 6^e année.
4. Maintenir le taux de passation des EECL à 100 % à la maternelle.
5. Accroître le taux de passation des EECL à 100 % en première et deuxième année.

Pour l'année scolaire 2023-24, le Conseil scolaire francophone plantera certaines initiatives supplémentaires pour encore soutenir les élèves dans leur déroulement de leurs processus d'apprentissage en littératie.

3.2.4. Lecture interactive et inclusive

En 2022-2023, le conseil scolaire implantait un projet pilote intitulé « lecture interactive et inclusive ». Ce projet rejoignait six (6) écoles pilotes ayant accepté de participer et plus de 132 élèves. Sa mise en œuvre s'étalait sur 16 semaines.

Toutes les classes participantes démontrent une amélioration significative des trois compétences visées : vocabulaire, inférences et concepts de l'écrit. Les élèves déjà identifié·e·s à risque de difficultés langagières ont bénéficié d'une séance supplémentaire par semaine correspondant au niveau 2 d'intervention du RAI et ont rattrapé leur retard.



Amélioration significative des élèves, $p < 0.001$

Le grand total incorpore les résultats obtenus dans l'évaluation des trois (3) compétences visées.

Cibles pour l'année :

1. Former l'ensemble du personnel des écoles du CSF par tranche de niveau à la lecture interactive et inclusive.
2. Étendre le programme de lecture interactive et inclusive à toutes les classes de maternelle des écoles du CSF.
3. Débuter un projet pilote pour les classes de 2^e et 3^e années dans six (6) écoles volontaires.
4. Utiliser du matériel et des livres représentatifs de la diversité et visant les thèmes de la Réconciliation, de l'identité de genre et de la justice réparatrice.

3.2.5. Projet éducatif

La Loi scolaire (School Act 8.3) impose que chaque école de chaque conseil scolaire développe annuellement un plan d'école accessible à tout parent dont l'enfant y est inscrit.

Le Conseil d'administration en 2015 identifie le plan d'école comme le *projet éducatif annuel* de l'établissement et en confiant l'élaboration à un comité de l'ensemble des partenaires.

Pour l'année 2023-2024, au projet éducatif s'ajoutera un contrat de réussite de l'établissement. Celui-ci se composera de références aux actions menées localement pour l'amélioration des résultats en littératie (et en numératie) dans le cadre du bilan final de chaque élève par le biais de *MyEducation BC*, ainsi que des actions menées pour l'amélioration du développement social et humain (bien-être) des élèves et envers les populations d'élèves à risque.

Cibles pour l'année :

1. Engagement financier, par chaque école, d'au moins 50 % du budget de ressources d'apprentissage provenant du financement fédéral (PLOÉ) dans l'achat de matériel destiné à améliorer les résultats en littératie de chaque élève.
2. Élaboration trimestrielle d'une analyse des résultats des élèves en littératie (*MyEducation BC*) et mise en œuvre d'au moins une initiative de réponse lors de la réunion du personnel de décembre et de mars.
3. Diminuer l'écart entre les résultats obtenus en littératie à l'Évaluation des habiletés de base (ÉHB) avec ceux du bilan de fin d'année pour les niveaux de 4^e, 7^e et de 10^e année, en mettant en place une stratégie de formation des enseignant·e·s.

Exemples :

- a) Agir en collaboration avec les directions d'école pour que soit offert des formations aux enseignants pendant des rencontres du personnel. Nous visons atteindre 90% des enseignants ;
- b) Offrir des formations sur l'évaluation pendant des journées pédagogiques.

3.3. Aides aux élèves vulnérables

L'étude des résultats des différentes évaluations indique que certains groupes d'élèves (autochtones et désigné·e·s) obtiennent des résultats généralement inférieurs à ceux des autres élèves du CSF.

Afin de soutenir les élèves vulnérables dans leur processus d'apprentissage et leur permettre d'obtenir des résultats similaires à ceux des autres élèves, le Conseil scolaire francophone a souhaité augmenter les dotations des personnes spécialisées au-delà des impositions des conventions collectives et au-delà du financement octroyé par la province. Il a également mis en place un système de formation destiné à accompagner les intervenants dans leurs actions vis-à-vis des élèves vulnérables.

Revenus		Total	Solde
Fonds opérationnels			
Cat.1	44 850 \$		
Cat.2	3 743 280 \$		
Cat.3	1 333 000 \$		
Adj. Fév.	138 320 \$		
Restauration	257 896 \$		
LIF	349 790 \$		
		5 869 136 \$	
Dépenses			
Orthopédagogie et classe ressources	1 739 227 \$		
APS	8 308 904 \$		
Bureau central (CP, orthopédagogue, orthophonie, psychologue, formation)	1 982 035 \$		
		12 030 166 \$	
			- 6 161 030 \$

En 2023-24, pour chaque dollar octroyé par la province par le ministère dans le cadre du support aux élèves les plus vulnérables, le Conseil scolaire francophone investi plus de deux (2) dollars. La différence provient du fond opérationnel. Elle fait du CSF le Conseil scolaire le plus engagé de la province dans ce domaine.

Le Conseil scolaire francophone investit également dans d'autres supports qui indirectement s'adressent aux élèves vulnérables.

- 485 heures de commis de bibliothèque s'ajoutant au 8.42 ETP de bibliothécaire enseignant-e imposés par la Convention collective. Ici, les élèves vulnérables ont accès tous les jours à la bibliothèque de leur école leur donnant des occasions additionnelles de lire des livres, des journaux et de multiples documents permettant d'exercer la lecture.

- 290 heures d'ambassadeurs·trices culturels s'ajoutent aux 14 moniteurs de langue fournis par le programme fédéral Odyssée. Ces ambassadeurs culturels donnent aux élèves vulnérables des occasions de s'exprimer en français, d'enrichir leur langage parlé et, à divers moments, d'exercer l'écriture ou la lecture dans le cadre d'un projet culturel réalisé à l'école.

3.4. Plan d'action pour la réussite des élèves autochtones en 3e et 6e année

Ce plan se compose d'une augmentation de 25 heures en dotation intervenants autochtones issues de fonds opérationnel du CSF et visant à aider les élèves autochtones en littératie en 3^e et 6^e année une année avant les Évaluations des habiletés de base (EHB).

Cibles pour l'année :

1. Réduire de cinq (5) points la différence entre les résultats des élèves autochtones et des élèves désignés avec ceux des autres élèves.
2. Réimplanter dans chaque école un comité-école consultatif pour le rehaussement de l'éducation autochtone afin d'appuyer l'Entente de rehaussement de l'éducation autochtone du CSF dont les objectifs sont :
 - Objectif 1 : estime de soi et fierté
 - Objectif 2 : succès académique et transition vers l'après secondaire
 - Objectif 3 : leadership
3. Assurer un accès à la bibliothèque un minimum de deux jours par semaine pour l'ensemble des élèves.

3.5. Sentiment d'appartenance et sécurité linguistique

Le sentiment d'appartenance et la sécurité linguistique sont des éléments essentiels pour le développement d'un processus d'apprentissage réussi. Les années COVID ont davantage fragilisé le sentiment d'appartenance de même que la sécurité linguistique chez de nombreux élèves du CSF. Le contexte minoritaire est également un facteur à ne pas négliger dans le cadre de la sécurité linguistique des apprenants.

Afin d'accroître le niveau du sentiment d'appartenance et de sécurité linguistique des élèves de la 4^e, 7^e et 10^e année (SLS) et des élèves de 5^e et 8^e années (MDI), ainsi que celui des élèves autochtones et des élèves désignés, le Conseil scolaire francophone souhaite poursuivre certaines initiatives déjà mises en place depuis quelques années et qui ont prouvé leur efficacité.

Partenariat avec le Conseil jeunesse francophone de la Colombie-Britannique (CJFCB) :

Ce partenariat existe depuis plus d'une quinzaine d'années. Il consiste principalement à l'offre d'activités culturelles qui renforcent d'une part la sécurité linguistique et, d'autre part, le sentiment d'appartenance des élèves à la communauté francophone provinciale de même qu'à l'égard de leur école. Une offre qui s'adresse, en raison de la spécificité du mandat du CJFCB, qu'aux élèves des niveaux 8^e à 12^e année. D'autres partenaires s'ajoutent : Réseau Femme, etc.

Cible pour l'année :

1. 5 points d'augmentation du taux de participation.

3.6. Journée antiracisme

En 2022-23, le groupe de travail contre le racisme mettait en place la première journée antiracisme, journée de formation pour tout le personnel du CSF.

Le Conseil scolaire francophone accueille de nombreux élèves dont les parents sont originaires de pays à la culture francophone variée. Les nouveaux immigrants peuvent bénéficier des services des travailleuses et travailleurs en établissement des

familles immigrantes dans les écoles (TÉFIÉ). Les membres du personnel doivent également recevoir de l'information afin d'éviter les microagressions stéréotypées et involontaires.

Cibles pour l'année :

1. Faire passer la participation des employés de 80% à 95% lors de la journée éducative CSF qui a pour thème l'Antiracisme.
2. Parvenir à avancer sur le graphique comment devenir antiraciste au Canada, sortir de la zone de peur et arriver dans la zone d'apprentissage.

Durant l'année scolaire 2023-24, le Conseil scolaire francophone implantera d'autres initiatives supplémentaires pour ses élèves.

3.6.1. Position de direction de l'équité et antiracisme

Le 15 août 2023, le Conseil d'administration du CSF approuvait la création d'une position de direction de l'équité et de l'antiracisme au sein de son bureau central. Cette nomination correspondait à la volonté du CSF d'être une organisation inclusive, exempte de toute forme de concept et de structure colonisatrice et discriminatoire. Cette position s'ajoutait à celle de direction de la Vérité et Réconciliation et siégeait avec elle aux rencontres publiques du CA et du Comité exécutif.

Cibles pour l'année :

1. Mettre en place d'un plan d'action au sein de tous les établissements d'enseignement afin d'assurer un environnement antiraciste.
2. Mettre en place une planification des formations liées à l'équité et l'antiracisme qui soient destinées à l'ensemble des membres du personnel du CSF.
3. Mettre en action la voix des jeunes pour améliorer leur sentiment d'appartenance.

3.6.2. Vie étudiante

Dans le cadre du développement de la vie étudiante au sein de chaque école secondaire, le conseil scolaire a planifié le financement de position de coordonnateur sportif pour une durée de cinq (5) années. Ces positions d'enseignant permettront aux établissements d'offrir les moyens à l'ensemble des élèves de participer à la vie sportive de leur école et de s'y sentir davantage inclus·e·s et acteurs·trices.

Cible pour l'année :

1. Accroître de 10% le nombre de participants aux activités sportives dans les écoles secondaires.

NB : pour l'année 2023-24, le CSF n'a pu mettre en place pour des raisons budgétaires qu'un conseiller (ère) pédagogique culturel.

3.6.3. Counseling

L'une des grandes initiatives du Conseil scolaire fut d'augmenter en 2023-24 la dotation dans les écoles des positions de conseiller (ère) / counseling. Cette dotation est régie par la restauration de la convention collective des enseignantes et enseignants francophones. Afin de mieux desservir les élèves, le CSF a bonifié son service en mettant à disposition un support émotionnel de proximité supplémentaire. Pour y parvenir fut engagée une portion importante du budget opérationnel.

	Restauration	CSF 23-24
Position complète enseignant·e	8.9 ETP	15.4 ETP

Toutefois, pour des raisons budgétaires, le conseil scolaire se voyait dans l'obligation de ne pas reporter pour l'année 2023-24 les positions d'intervenant(e)s jeunesse qui étaient occupées par des membres du personnel de soutien.

En revanche, des positions d'aide pédagogique spécialisé autochtone furent déployées.

Cibles pour l'année :

1. Accroître de 5% le niveau du sentiment d'appartenance des élèves de 4^e, 7^e et 10^e années (SLS) et celui des élèves de 6^e et 9^e années (MDI).
2. Diminuer de 5 % l'écart du niveau de sentiment d'appartenance entre les élèves autochtones et les autres élèves du CSF.
3. Établir au moins un programme de prévention socio-émotionnels dans toutes les classes et toutes les écoles du CSF.

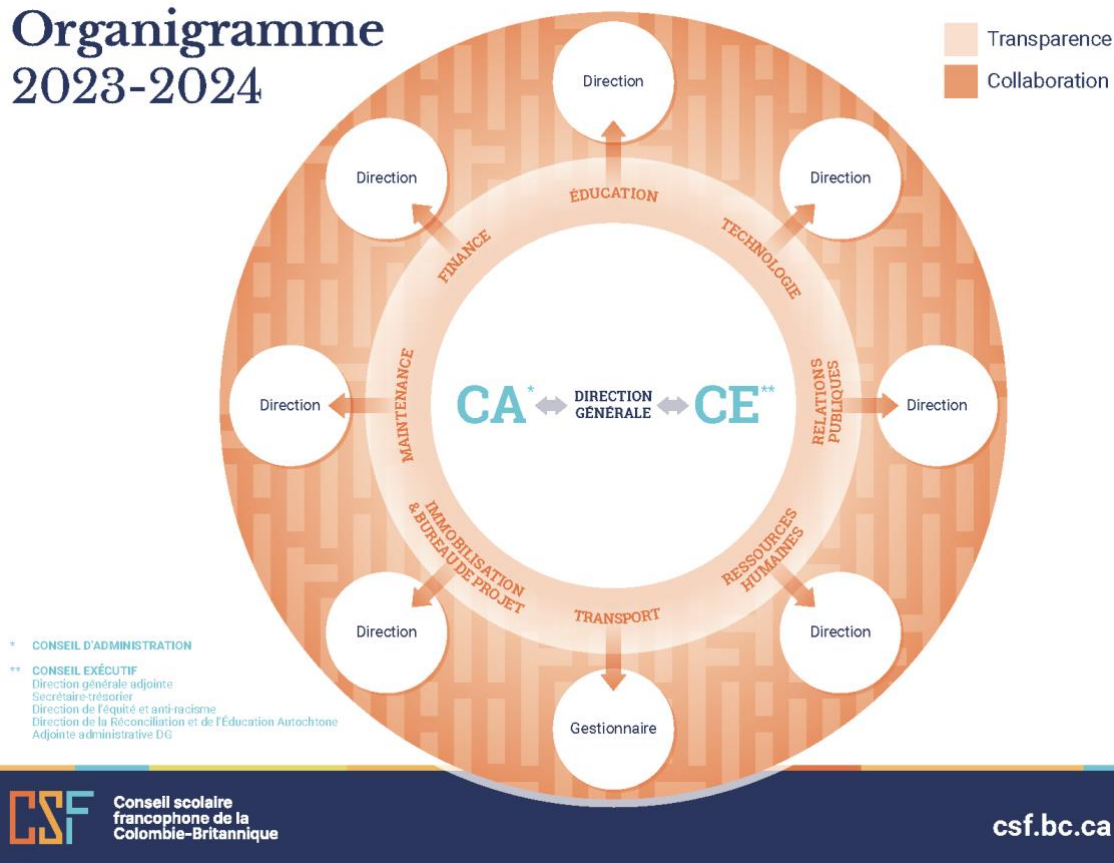
4. Conclusion

Le cadre pour enrichir l'apprentissage des élèves du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique est guidé par une mission et une vision ainsi que les valeurs de collaboration, d'engagement et d'innovation. Il s'appuie également sur un plan stratégique articulé en grands résultats (recrutement, rétention et inclusion) reposant sur trois (3) piliers (nos élèves, notre personnel, nos familles et communautés).

La Vérité et Réconciliation ainsi que le respect des droits de la personne sont au cœur de chaque initiative et de chaque action que mènent tous les secteurs. Cette volonté profonde impacte sur tous les rouages décisionnels de notre organisation. Dans ce sens, le Conseil d'administration a voulu créer deux positions uniques relevant directement de lui que sont les postes de direction de l'équité et de l'antiracisme et de direction de la Réconciliation et de l'éducation autochtone.

En 2023-2024, un nouvel organigramme administratif était présenté. Sa forme circulaire se veut d'influence autochtone. Elle symbolise également la continuité, l'absence de début et de fin. Elle place la collaboration CA-CE au centre et les divers services à équidistance. L'aire de l'organigramme est occupée par les deux concepts adoptés par le Conseil d'administration, à savoir la collaboration et la transparence. Ces deux concepts permettront l'imputabilité et la cohérence que toute structure d'une organisation publique doit à la communauté qu'elle dessert.

Organigramme 2023-2024



Conscients des enjeux entourant l'amélioration des résultats en littératie, de l'aide aux élèves vulnérables, puis du besoin d'agir pour le bien-être des jeunes, les membres du Conseil d'administration du CSF ainsi que sa directrice générale offriront, en préambule de leur retraite annuelle, deux séances de lecture aux élèves des écoles Anne-Hébert de Vancouver et des Navigateurs de Richmond les 13 et 14 septembre 2023. Ce rapprochement entre les autorités politiques et administratives du CSF et les enfants, de même qu'avec des enseignants et la direction de deux écoles, devient un moment privilégié d'écoute, de partage et de bienveillance.

Du même souffle cela renforce l'importance d'être à l'écoute des besoins de chaque enfant et que l'éducation au CSF, pour qu'elle soit à succès, nécessite générosité et engagement.